



VENTE MAISON INDIVISION DIVORCE

Par **annamarie**, le **16/02/2016** à **13:58**

BONJOUR

je suis mariée sous la séparation depuis 30 ans

Nous avons acquis 3 biens en indivision avec mon mari dont notre résidence principale

Mon mari paie les emprunts depuis toujours

Je n'ai jamais travaillé. (elevé 4 enfants)

EST ce que mon mari pourrait contester le montants de mes parts dans nos biens attendu qu il a payé les crédits? .

Les 50% sur nos biens me reviennent ils de droit ?

Si oui, lorsque je vais demander une PC à mon mari, il ne peut en aucun cas faire état de ce qui me revient de droit pour minimiser ma PC ?

Ma PC sera calculée en fonction de la disparité de nos revenus ?

Merci pour vos réponses